

**DÉLIBÉRATION N°2024-05-21-37**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mai à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 mai 2024

Nombre de Conseillers en fonction : 08

Présents : Monique ALLEGRE ; Christian BERNARD ; Jean-Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absent excusé : Vincent GOUDON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

**Objet : Attribution des subventions aux associations**

Monsieur le Maire donne la parole à Christian BERNARD qui rappelle les subventions attribuées en 2023 et présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des associations pour 2024 suivantes :

Noms	2023	2024	Utilisation
A.C.C.A.	500 €	0 €	
Echiquier réauvillois	250 €	0 €	
Comité de Jumelage Longare	285 €	0 €	
Association Gaïa'sso	0 €	800 €	Couverture du déficit de l'activité danse en couple, salsa rock par manque de participants
Fédération Nationale des Combattants de moins de 20 ans	200 €	200 €	Achat de gerbes et plaques funéraires, colis de Noël pour malades et veuves, colis de la paix...
Pompiers Humanitaires du groupe de secours catastrophe français	0 €	20 €	Aide pour mettre à disposition du matériel pour les interventions nationales et internationales notamment en cas de catastrophes naturelles.
Asso Sportive Roussas-Granges Gontardes	300 €	200 €	150 € section jeunes et 150 € section séniors. Une nouvelle équipe U13 pour laquelle il faut les équipements (maillots, shorts, sac...).
Amicale du personnel du canton de Grignan	0 €	245 €	35 € par agent pour bénéficier des primes, repas de Noël, sortie parc Spirou, animation chandeleur et randonnée.
Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance Drôme	200 €	200 €	Devoir de mémoire de la Résistance. Semaine du 15 août.
Bibliothèque de la Vence	250 €	350 €	Acquisition de nouveaux ouvrages. Chaque élève emprunte un livre une fois par mois.
Musée mémoire agricole	0 €	100 €	Remise en état des outils et du matériel pour exposition ou utilisation pour des démonstrations lors de foire etc..., achat d'essence et de produits d'entretien.
Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme	200 €	200 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 185 €</b>	<b>2 315 €</b>	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** d'octroyer aux associations les montants du tableau ci-dessus pour 2024, pour un total de 2 315 €.
- **Autorise** le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 de la commune.

VOTE :                    6 POUR

La secrétaire  
Lauriane MOINE



0 CONTRE

1 ABSTENTION

Le Maire  
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le **24 MAI 2024**  
Affiché le **24 MAI 2024**